

9-10 EDOUARD VII, A. 1910

M. BARKER.—Oh, oui, on lui a demandé cela.

Le PRÉSIDENT.—Et que nous devions admettre ces témoignages? A moins que le comité ne le juge à propos, je m'y oppose de toutes mes forces.

M. BARKER.—Si je comprends bien, M. Macdonald et les autres membres de ce comité ont insisté pour que M. Lumsden fasse un exposé aujourd'hui.

Le PRÉSIDENT.—Oui.

M. BARKER.—Ils désireraient connaître la nature de ces accusations et contre qui elles étaient dirigées. Il commença cet exposé, et, au début, il dit qu'il avait basé sa conduite d'abord sur ses notes prises au cours de son inspection, puis sur les témoignages rendus par les ingénieurs en sa présence; il a aussi mentionné une troisième raison qu'il avait. Il a commencé son exposé, il a lu toutes ses notes—

M. MACDONALD.—Quelle était sa troisième raison?

M. BARKER.—Il y avait ces deux raisons et une autre, je pense, mais il s'est basé sur ses notes et sur les témoignages des ingénieurs; il s'est aussi en partie basé sur ces témoignages pour donner sa démission. La majorité du comité a insisté pour que M. Lumsden déposât aujourd'hui, il a donné ses notes, il est maintenant en possession de témoignages portant sur des déclarations faites sous serment par les ingénieurs, et sur ces déclarations il a démissionné. Je désire savoir si le comité va s'opposer à la production de ces témoignages.

M. MACDONALD.—Au commencement de cette séance, mon honorable ami s'est opposé à ce que les témoignages fussent reçus aujourd'hui; il ne voulait pas qu'ils fussent rendus, mais le comité a décidé d'entendre l'exposé de M. Lumsden relativement aux accusations portées. Je demande à M. Lumsden de nous donner maintenant les noms des personnes qu'il accuse d'avoir fait une classification erronée, de nous dire les noms.

M. LENNOX.—Je pense que nous nous entendons sur ce point.

M. MACDONALD.—Il est inutile à M. Barker de parler de gens qui désirent des témoignages, nous désirons obtenir tous les témoignages possibles.

M. LENNOX.—Malheureusement, le président et M. Macdonald ne s'entendent pas. M. Macdonald dit: "Que M. Lumsden donne un mémoire contenant les noms des personnes qu'il accuse dans sa lettre, ce qui est une excellente mesure, et qu'il annexe à ce mémoire les témoignages rendus par elles, et dont il se souvient, relativement à leur conduite sur cette partie particulière des travaux". Cela me paraît tout à fait équitable, mais, malheureusement, le président, si je le comprends bien, ne partage pas ces idées. Si cette mesure est prise, je suis satisfait pour le moment. J'aimerais que ces témoignages fussent produits, ainsi que que je l'ai dit; cependant, que cette production ne soit pas faite, si ce n'est pas le sentiment du comité. M. Lumsden peut certainement préparer un relevé d'après les témoignages mêmes qu'il a en sa possession; il peut relever les noms de ces ingénieurs, ou, à tout événement, de quelques-uns d'entre ceux qui, semble-t-il, n'ont pas classifié ainsi qu'il l'entendait. Alors il pourra probablement nous donner d'autres noms d'après ses souvenirs, et, d'après les notes qu'il nous a données, la Commission du chemin de fer Transcontinental National pourra certainement déterminer les noms des ingénieurs.

M. MACDONALD.—C'est tout ce que je désire faire, je veux que cela soit exposé d'une manière concrète.

Le PRÉSIDENT.—Ce que je voulais dire il y a quelques minutes, c'est que nous devrions être très prudents et n'admettre devant ce comité aucun témoignage qui n'est pas devant la commission d'arbitrage; si nous en admettons une partie, nous admettons le principe. Maintenant, vous exprimez le désir que M. Lumsden produise les témoignages assermentés rendus devant la commission d'arbitrage, et que ce comité les admette à titre de preuve.

M. LENNOX.—Je désire accepter ce que M. Macdonald suggère.

Le PRÉSIDENT.—Si c'est le désir du comité, mais je dois encore soumettre que nous devrions être très prudents, et ne pas admettre de témoignages rendus devant un autre

M. LUMSDEN.